



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

déficits publics

Question au Gouvernement n° 2922

Texte de la question

LOI DE FINANCES POUR 2007

M. le président. La parole est à M. Hervé Mariton, pour le groupe de l'UMP.

M. Hervé Mariton. Monsieur le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, dans quelques minutes va démarrer la discussion budgétaire. L'amélioration des finances de l'État est le résultat de plusieurs années d'efforts de notre majorité.

M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas possible !

M. Hervé Mariton. L'année 2007 est une année électorale, mais cela ne nous dispense pas de persévérer. Souvenons-nous de 2002 : la majorité socialiste avait gravement sous-estimé les dépenses et présenté, volontairement, un déficit de 30 milliards, alors que le déficit réel a été de 50 milliards d'euros. Cela, nous ne le voulons plus !

Ne gâchons pas tous les efforts que nous avons entrepris ces quatre dernières années. Oui, l'effort de rétablissement des finances publiques doit être poursuivi dans la durée, y compris en 2007. L'assainissement durable des finances publiques et la capacité de mouvement, de réforme, de notre pays sont totalement liés. Alors, monsieur le ministre, que proposez-vous pour que le mouvement engagé soit poursuivi dans la durée,...

M. Augustin Bonrepaux. Rien !

M. Hervé Mariton. ...qu'il s'agisse de la maîtrise de la dépense publique, de celle de l'impôt d'État ou, plus largement, des prélèvements obligatoires ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État.

M. Alain Néri. Voilà " à l'euro près " !

M. Jean-François Copé, *ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député, dans quelques minutes, nous allons entamer le débat budgétaire qui se prolongera jusqu'à la fin de l'automne.

M. Jean-Louis Idiart. C'est un grand jour !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Ce sera l'occasion de présenter, avec Thierry Breton, une copie dans laquelle nous allons montrer qu'on peut, en cette fin de mandature, baisser la dépense publique et réduire les déficits et la dette tout en finançant toutes nos priorités - après tout, ce n'est pas si mal. Nous y sommes parvenus grâce aux audits, qui ont montré comment nous pouvions moderniser l'État. Mon souhait le plus ardent est naturellement que nous poursuivions la démarche engagée. Après quatre vagues successives d'audits portant sur 100 milliards d'euros, j'ai annoncé ce matin le lancement d'une cinquième vague portant sur 20 autres milliards d'euros. Cela montre que, sur ces sujets, on peut en permanence moderniser et réformer l'État.

C'est également pour moi l'occasion de remercier les parlementaires de la majorité qui nous ont apporté d'ores et déjà leur soutien et leur encouragement, en particulier ceux de la commission des finances, et d'annoncer qu'il n'y aura pas de surprise : la discussion sera l'occasion d'un bon vieux débat entre la droite et la gauche. Nous voyons bien où sont les lignes de partage et nous aurons l'occasion, à quelques mois des présidentielles, de marquer le coup.

Alors, bien sûr, il y a l'UDF, et, sur ce point, permettez moi simplement d'exprimer un certain trouble : en effet,

celui qui a voté pour un député UDF en 2002 va se demander pourquoi ce député ne vote pas le prochain budget alors que, dans celui-ci, nous baissons la dépense, les impôts, les déficits et la dette, ...

M. Augustin Bonrepaux. Vous faites des miracles !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. ...c'est-à-dire exactement ce qu'il souhaite pour la France. Nous avons deux mois pour faire changer l'UDF d'avis. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Hervé Mariton](#)

Circonscription : Drôme (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2922

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 18 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 18 octobre 2006